



Sources des données et méthodes de l'indicateur sur la gestion de l'immersion en mer

Janvier 2014

ISBN : 978-0-660-21565-5

No de cat. : En4-144/5-2013F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'environnement, 2014.

Also available in English.

1 Introduction

L'indicateur sur la gestion de l'immersion en mer (<http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=3316493F-1>) fait partie du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) (<http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=47F48106-1>) qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour mesurer les progrès accomplis vers les objectifs et cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=CD30F295-1>).

2 Description et logique de l'indicateur sur la gestion de l'immersion en mer

2.1 Description

L'indicateur sur la gestion de l'immersion en mer présente les pourcentages annuels d'événements de suivi qui ont déclenché une mesure de gestion aux sites d'immersion en mer du Canada pour les années 2002 à 2011. L'indicateur fournit des renseignements permettant de déterminer si le processus d'évaluation des permis d'Environnement Canada est en mesure d'assurer une gestion durable des sites d'immersion en mer du Canada. Les mesures de gestion sont entreprises pour assurer l'utilisation durable du site.

2.2 Logique

L'immersion en mer est le rejet intentionnel de matières autorisées depuis un navire, une plateforme d'avion ou toute autre structure installée en mer. Il est illégal de rejeter quoi que ce soit en mer si l'on ne détient pas un permis pour le faire. Le Canada protège son environnement marin en réglementant l'immersion en mer à l'aide d'un système de délivrance de permis, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (<http://ec.gc.ca/lcpe-cepa/default.asp?lang=Fr&n=24374285-1&offset=1&toc=show>). Ce système permet également au Canada de remplir ses obligations en matière de prévention de la pollution marine par l'immersion en mer, conformément à la Convention de Londres de 1972 (Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes and Other Matter) (<http://www.imo.org/OurWork/Environment/LCLP/Pages/default.aspx>) et au 1996 Protocol to the London Convention (<http://www.imo.org/ourwork/environment/pollutionprevention/pages/1996-protocol-to-the-convention-on-the-prevention-of-marine-pollution-by-dumping-of-wastes-and-other-matter,-1972.aspx>). Chaque année au Canada, de deux à quatre millions de tonnes de matériaux sont rejetés en mer, dont près de 90 % constituent des sédiments dragués dans les estuaires et le milieu marin ou des déblais de matières inorganiques issus de sources terrestres.¹

Avant qu'un permis ne soit délivré, une évaluation est menée afin de s'assurer que l'immersion en mer constitue la solution optimale sur le plan environnemental et que l'immersion ne sera pas nuisible pour la santé humaine ou l'environnement marin. Pour s'assurer que ce ne soit pas nuisible, un certain nombre de sites d'immersion font l'objet d'un suivi chaque année pour vérifier les hypothèses concernant les impacts formulées durant l'examen du permis. Si les

¹ Environnement Canada (2010) Immersion en mer: Grand public. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://www.ec.gc.ca/iem-das/default.asp?lang=Fr&n=55A643AE-1>.

conditions à un site d'immersion s'avèrent différentes des prévisions effectuées durant l'évaluation du permis, un changement dans la façon de gérer les déchets sur le site, c'est-à-dire une mesure de gestion, peut être nécessaire. Des exemples de mesures de gestion comprennent la modification du calendrier ou du mécanisme par lequel les déchets sont déposés sur le site, la modification des limites du site ou même la fermeture du site.

On peut également prendre des mesures de gestion en fonction de conditions qui ne sont pas liées directement à la durabilité environnementale. La surveillance physique peut, par exemple, repérer un site qui est sur le point d'atteindre sa pleine capacité. Une utilisation ultérieure du site pourrait conduire à des dangers pour la navigation si l'eau sous-jacente n'est plus assez profonde et le site pourrait alors être fermé.

Le Programme de protection du milieu marin d'Environnement Canada vise une cible annuelle de 85 % de sites ne nécessitant aucune mesure de gestion. L'atteinte de cette cible démontre que les sites d'immersion en mer sont utilisés d'une manière durable et que les effets sur ces sites correspondent aux effets prédits.

3 Données

3.1 Sources des données

Les données pour cet indicateur sont compilées par le Programme de protection du milieu marin d'Environnement Canada.

Environnement Canada mène des activités de suivi en collaboration avec des chercheurs provenant d'autres ministères ayant un intérêt pour les sciences de la mer, tels que Pêches et Océans Canada et Ressources naturelles Canada. On retrouve un résumé des activités de suivi dans le Recueil annuel des activités de suivi des sites d'immersion en mer (<http://ec.gc.ca/iem-das/default.asp?lang=Fr&n=F25958B2-1#a4>), qui est envoyé aux titulaires de permis et soumis annuellement à l'Organisation maritime internationale.

3.2 Couverture spatiale

Pour cet indicateur, les sites d'immersion des océans Pacifique, Atlantique et Arctique ont été évalués (Tableau 1). Le nombre de sites faisant l'objet d'un suivi suit les lignes directrices en matière de suivi qui ont été élaborées au cours de l'examen du permis de façon à s'assurer que les études de suivi peuvent détecter la dégradation de l'environnement aux sites d'immersion.²

Tableau 1 : Suivi des sites d'immersion en mer par année et par région

Année	Région	Nombre de sites ayant fait l'objet d'un suivi	Nombre de sites nécessitant des mesures de gestion
2002	Atlantique	3	0
2002	Québec	1	0
2002	Prairies et Nord	3	0
Total - 2002	Toutes les régions	7	0

² Environnement Canada (1999) Lignes directrices nationales relatives à la surveillance des lieux utilisés pour l'immersion en mer de déblais de dragage et d'excavation. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://publications.gc.ca/site/fra/82321/publication.html>.

Année	Région	Nombre de sites ayant fait l'objet d'un suivi	Nombre de sites nécessitant des mesures de gestion
2003	Atlantique	3	0
2003	Québec	5	0
2003	Pacifique et Yukon	6	0
Total - 2003	Toutes les régions	14	0
2004	Atlantique	2	0
2004	Québec	6	0
2004	Pacifique et Yukon	4	0
Total - 2004	Toutes les régions	12	0
2005	Atlantique	1	0
2005	Québec	1	0
2005	Prairies et Nord	1	0
2005	Pacifique et Yukon	2	1
Total - 2005	Toutes les régions	12	1
2006	Atlantique	2	0
2006	Québec	3	0
2006	Prairies et Nord	1	0
Total - 2006	Toutes les régions	6	0
2007	Atlantique	6	0
2007	Québec	9	0
2007	Prairies et Nord	4	0
2007	Pacifique et Yukon	1	0
Total - 2007	Toutes les régions	20	0
2008	Atlantique	2	0
2008	Québec	4	0
Total - 2008	Toutes les régions	6	0
2009	Atlantique	1	0
2009	Québec	7	0
Total - 2009	Toutes les régions	8	0
2010	Atlantique	2	0
2010	Québec	3	0
2010	Prairies et Nord	2	0
Total - 2010	Toutes les régions	7	0
2011	Atlantique	3	0
2011	Québec	3	1
2011	Pacifique et Yukon	5	0
Total - 2011	Toutes les régions	11	1

Source : Environnement Canada (2002-2011) Recueil annuel des activités de suivi. Programme de protection du milieu marin.

3.3 Couverture temporelle

Toutes les stations ayant fait l'objet d'un suivi entre 2002 et 2011, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, ont été utilisées pour calculer cet indicateur.

3.4 Exhaustivité des données

Les détails sur les projets de suivi et les mesures de gestion prises en conséquence sont publiés annuellement dans le Recueil annuel des activités de suivi des sites d'immersion en mer (<http://ec.gc.ca/iem-das/default.asp?lang=Fr&n=F25958B2-1#a4>).

Les activités de suivi suivent les lignes directrices nationales relatives au suivi des sites d'immersion en mer³ et les conseils techniques sur le suivi physique, chimique et biologique.^{4,5}

3.5 Actualité des données

Il y a un délai de deux ans entre 2011, la dernière année présentée, et la publication de cet indicateur. Ce délai résulte du temps nécessaire pour effectuer le suivi, compiler les données à l'échelle nationale, les analyser et les réviser et préparer des rapports.

4 Méthodes

Pour calculer l'indicateur sur la gestion de l'immersion en mer (<http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=3316493F-1>), le nombre annuel de sites nécessitant des mesures de gestion a été divisé par le nombre total de sites évalués cette année-là pour toutes les années entre 2002 et 2011.

5 Mises en garde et limites

Les sites d'immersion sont surveillés sur une base représentative. On n'effectue pas le suivi de tous les sites d'immersion chaque année. Entre 2002 et 2011, le nombre de sites par année ayant fait l'objet d'un suivi a fluctué entre 6 et 20.

6 Références et lectures complémentaires

6.1 Références

Environnement Canada (1994) Document d'orientation sur le prélèvement et la préparation de sédiments en vue de leur caractérisation physicochimique et d'essais biologiques. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://publications.gc.ca/site/fra/57185/publication.html>.

Environnement Canada (1999) Lignes directrices nationales relatives à la surveillance des lieux utilisés pour l'immersion en mer de déblais de dragage et d'excavation. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://publications.gc.ca/site/fra/82321/publication.html>.

³ Environnement Canada (1999) Lignes directrices nationales relatives à la surveillance des lieux utilisés pour l'immersion en mer de déblais de dragage et d'excavation. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://publications.gc.ca/site/fra/82321/publication.html>.

⁴ Environnement Canada (1998) Guide technique pour la surveillance physique des lieux d'immersion en mer. Consulté le 22 juillet 2013.

⁵ Environnement Canada (1994) Document d'orientation sur le prélèvement et la préparation de sédiments en vue de leur caractérisation physicochimique et d'essais biologiques. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://publications.gc.ca/site/fra/57185/publication.html>.

Environnement Canada (1998) Guide technique sur la surveillance physique des lieux d'immersion en mer. Consulté le 22 juillet 2013.

Environnement Canada (2000-2009) Recueil annuel des activités de suivi des sites d'immersion en mer. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://ec.gc.ca/iem-das/default.asp?lang=fr&n=F25958B2-1#a4>.

Environnement Canada (2010) Immersion en mer: Grand public. Consulté le 22 juillet 2013. Disponible à : <http://ec.gc.ca/iem-das/default.asp?lang=fr&n=55A643AE-1>.

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca